



COMPENSEZ VOS
ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE



UQAC
uqac.ca

AGIR FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Il existe trois façons responsables d'agir aujourd'hui pour faire face aux changements climatiques :

- Réduire à la source les émissions de gaz à effet de serre (par ex. utiliser moins de pétrole).
- Atténuer les effets des émissions passées ou inévitables (par ex. compenser en plantant des arbres).
- S'adapter face aux changements climatiques (par ex. protéger les zones littorales).

Le secteur forestier a un rôle important à jouer pour atténuer le réchauffement climatique. Les forêts captent (séquestrent) actuellement 25 % du carbone émis par les activités humaines. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat estime qu'elles pourraient en séquestrer jusqu'à 15 % de plus avec des efforts modestes.

LE PROJET CARBONE BORÉAL

Carbone boréal est à la fois un programme de compensation de gaz à effet de serre par plantation d'arbres et un projet de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Les organisations et les individus qui le souhaitent peuvent participer à ce projet innovateur. Chaque contributeur permet la plantation d'arbres pour compenser les gaz à effet de serre émis par son organisation, sa famille, ses activités, etc.

Il existe en forêt boréale québécoise des territoires naturellement dénudés où la forêt ne se régénère pas. Le projet consiste à y établir des forêts de recherche, en collaboration avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, dans le respect des écosystèmes forestiers et de la biodiversité du monde boréal.



LES AVANTAGES D'INVESTIR DANS LES PLANTATIONS DE RECHERCHE DU PROJET CARBONE BORÉAL

- Vous permettez une captation réelle de gaz à effet de serre.
- Vous obtenez des crédits de carbone crédibles et vérifiés à coût concurrentiel (28 \$ / tonne éq. CO₂ ou 4 \$ l'arbre) et entièrement déductibles d'impôt (au Canada).
- Vous permettez la mise en place de plantations expérimentales en forêt boréale servant de dispositifs de recherche universitaire à long terme sur des thématiques reliées à la séquestration du carbone.
- Vous participez à un projet réalisé localement.

LES PARTICULARITÉS DU PROJET

- Le réseau de plantations Carbone boréal est protégé de toute exploitation forestière.
- Afin de maximiser la permanence des stocks de carbone, les blocs expérimentaux seront distribués spatialement de façon à réduire les risques de pertes par perturbations naturelles (feux, insectes, etc.) et un réseau de plantations de sécurité est prévu afin de compenser les pertes éventuelles.
- Chaque bloc expérimental regroupant les arbres associés aux différents contributeurs sera géoréférencé et enregistré dans la documentation de Carbone boréal, accessible à l'adresse : <http://carboneboreal.uqac.ca>.
- Les plantations seront vérifiées selon la norme ISO 14064-3 par le Bureau de normalisation du Québec, une tierce partie indépendante et reconnue.
- Le projet dans son ensemble sera enregistré dans le Registre GES des EcoProjets™ de l'Association canadienne de normalisation (http://www.ghgregistries.ca/cleanprojects/index_f.cfm?mode=web).

carboneboreal.uqac.ca